

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

Parabole des conviés

" Nul de ceux que j'avais invités ne sera de mon festin."
S. Luc, XIV, 24.

Jésus-Christ dit un jour à ceux qui étaient à table avec lui : Un homme prépara un grand festin, auquel il invita beaucoup de monde. Mais personne ne vint. Les uns s'excusèrent sous différents prétextes, les autres refusèrent de venir sans même prendre la peine de s'excuser. Alors le père de famille, tout en colère, dit à son serviteur : " Allez sur le champ dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux. Puis, comme il y avait encore de la place, le maître lui dit : " Retournez encore et contraignez les gens d'entrer ; car je vous déclare que nul de ceux que j'avais invités ne sera de mon festin. "

Notre divin Maître, qui est tout amour pour nous, nous invite également à sa table pour nous donner une preuve de son amour. Cette table n'est pas autre que le sacrement de l'Eucharistie.

La nourriture qu'il sert sur cette table n'est pas digne des hommes, mais des anges. Cependant tous les chrétiens ne répondent pas à son invitation et ne viennent pas s'asseoir à cette table, à laquelle l'Eglise, interprète de la volonté de Jésus-Christ, non seulement nous invite, mais nous force d'approcher.

Les deux principales causes qui en éloignent un si grand nombre de chrétiens sont, comme le démontre la parabole, le trop grand attachement aux choses temporelles et l'affection désordonnée des plaisirs sensibles.

Si la première de ces causes est plus avouable que la seconde, elle n'en est pas moins coupable. Nulle chose au monde, en effet, ne l'emporte sur la participation à l'Eucharistie, dont l'âme a absolument besoin pour vivre saintement.

Notons ensuite que les premiers invités se sont excusés, laissant voir par là qu'ils se rendaient compte jusqu'à un certain point de leur manque de courtoisie. Les derniers ont montré plus de sans gêne, puisqu'ils ont refusé presque brutalement. C'est à cela que conduisent les plaisirs sensuels, qui obscurcissent et finissent par émousser le sens moral.

Aussi Jésus-Christ n'a pu s'empêcher de dire à tous : Nul de ceux qui ont été invités ne sera de mon festin.

De quel festin veut-il parler ? De l'Eucharistie ? Non, puisqu'ils ont renoncé d'eux-mêmes à ce festin ; mais de la félicité éternelle.

Donc, si nous ne voulons pas que Jésus-Christ s'indigne contre nous et nous prive un jour du bonheur du ciel, acceptons son invitation, participons à la sainte Eucharistie, et surtout, purifions nos cœurs afin de ressembler autant que possible aux anges, car Jésus-Christ dans ce sacrement est appelé *le Pain des anges*.

Fabiola et son curé

LE CURÉ. — Judith est l'une des plus belles figures de ces temps reculés, et le livre qui porte son nom est l'un des plus intéressants et des plus instructifs de la sainte Ecriture.

FABIOLA. — Veuillez, M. le Curé, me faire connaître les grandes lignes de son histoire.

LE CURÉ. — Voici le portrait que nous trace de Judith le livre qui porte son nom :

Restée veuve toute jeune encore, " Judith s'était fait au haut de sa maison une chambre secrète où elle demeurait enfermée avec les filles qui la servaient. Et ayant un cilice sur ses reins, elle jeûnait tous les jours de sa vie, hors les jours de sabbat, les premiers jours du mois, et les fêtes de la maison d'Israël. Elle était parfaitement belle ; et son mari lui avait laissé de grandes richesses, un grand nombre de serviteurs, et des héritages où elle avait un grand nombre de troupeaux de bœufs et de mou-

tons. Elle était très estimée de tout le monde parce qu'elle avait une grande crainte du Seigneur; et il n'y avait personne qui dit la moindre parole à son désavantage."

FABIOLA. — A ce compte-là, elle vivait comme une vraie carmélite.

LE CURÉ. — C'est pour cela qu'elle a été choisie par Dieu pour être l'instrument de ses miséricordes sur son peuple.

Judith habitait Béthulie qui, par sa position, était comme la clef de toute la Judée. Ayant appris que le roi avait promis de livrer dans cinq jours, la ville assiégée par une armée innombrable d'Assyriens, elle envoya quérir deux des *anciens* du peuple, et après leur avoir reproché l'intention de capituler, elle leur dit: " Vous vous tiendrez cette nuit à la porte de la ville; et je sortirai avec ma servante; et priez le Seigneur, afin que comme vous avez dit, il regarde favorablement son peuple dans ces cinq jours. "

" Je ne veux point que vous vous mettiez en peine de savoir ce que j'ai dessein de faire; et jusqu'à ce que je vienne moi-même vous dire de mes nouvelles, qu'on ne fasse autre chose que prier le Seigneur notre Dieu pour moi. "

FABIOLA. — Cette femme, ou plutôt, cette héroïne devait être inspirée d'en haut ?

LE CURÉ. — C'est évident, et la suite va le démontrer.

Après une longue et fervente prière, Judith se para de tous ses ornements, auxquels Dieu ajouta un nouvel éclat, qui augmenta encore sa beauté, et, avec sa seule servante, elle se rendit aux premiers postes du camp des Assyriens, dont les sentinelles la conduisirent à la tente d'Holopherne, leur général. Par un éloquent discours, tel que n'en a peut-être jamais prononcé une bouche féminine, elle conquiert le cœur et la confiance d'Holopherne; et, quatre jours après, profitant du moment où il avait bu plus de vin qu'il n'en avait bu dans toute sa vie, elle s'approcha de la colonne qui était au chevet de son lit, décrocha son sabre, puis l'ayant tiré du fourreau, elle prit Holopherne par les cheveux, lui coupa la tête, la jeta dans le panier de sa servante et regagna Béthulie.

FABIOLA. — Un tempérament nerveux aurait certainement failli au moment critique.

LE CURÉ. — Même un tempérament flegmatique, si l'assistance de Dieu avait fait défaut.

FABIOLA. — Peut-on, M. le Curé, approuver les moyens mis en œuvre par Judith pour débarrasser son peuple de son redoutable ennemi ?

LE CURÉ. — Veuillez vous rappeler, Madame, comme je vous l'ai déjà dit, qu'elle agit ainsi par une inspiration spéciale de Dieu. Or Dieu, vous le savez encore, est maître absolu de la vie de tous les hommes.

FABIOLA. — Quelle fut la fin de ce drame ?

LE CURÉ. — Saisis de frayeur, en apercevant le corps de leur général, sans tête et nageant dans son sang, les Assyriens s'enfuirent en désordre et furent taillés en pièces par les juifs.

FABIOLA. — Ceci fait comprendre de quel poids est une âme pieuse et pénitente dans la balance des destinées d'un peuple et du monde entier.

LE CURÉ. — On peut en dire autant de la vaillante Jahel.

FABIOLA. — Franchement, les femmes peuvent laisser les hommes se vanter, à l'aise, de leurs héros, nous n'avons rien à leur envier.

LE CURÉ. — Les Juifs gémissaient depuis vingt ans sous le joug des Chananéens, lorsque la prophétesse Débora fit venir Barac, et lui ordonna au nom de Dieu de délivrer ses compatriotes. Elle marcha avec lui contre l'armée des ennemis, qui était soutenue par neuf cents chars armés de faux ; les Chananéens furent défaits, et Sisara leur général, dut prendre la fuite à pied. Il n'alla pas loin, Jahel le vit passer, l'invita à se reposer dans sa tente, lui donna à boire dans une coupe d'or, le couvrit d'un manteau, et le voyant endormi, lui enfonça dans le crâne un clou qui lui servait à fixer sa tente au sol.

FABIOLA. — S'il y avait beaucoup de femmes comme Judith, Débora et Jahel, on ne nous appellerait plus le *sexé faible*.

LE CURÉ. — Cette appellation, Madame, n'a rien d'injurieux puisqu'elle a trait seulement à la force musculaire. Il est parfaitement connu que la force morale de la femme n'est guère inférieure à celle de l'homme, et qu'elle l'emporte sur celui-ci par son énergie passive.

FABIOLA. — Tout en admirant ces trois dernières héroïnes, j'aime mieux, je l'avoue, celles qui ont versé leur sang pour la gloire de Dieu, pour confesser leur foi.

LE CURÉ. — Je suis de votre avis. La mission des Judith, des Débora, des Jahel était extraordinaire, et figurait la victoire

de la sainte Vierge sur l'éternel ennemi de l'homme. Au reste, l'ancien Testament eut aussi ses martyres. Ainsi, sous le règne d'Antiochus, la courageuse Salomé fut martyrisée huit fois.

FABIOLA. — Je n'ai jamais entendu parler de cette femme, martyrisée huit fois, comme vous le dites.

LE CURÉ. — Oui, martyrisée huit fois, puisqu'elle ne fut mise à mort qu'après avoir vu égorger ses fils qu'elle exhorta à persévérer jusqu'à la fin.

FABIOLA. — Pardon, je la connais. Vous voulez parler de la mère des Machabées.

LE CURÉ. — Précisément.

FABIOLA. — Ah ! oui, je connais son histoire. Mais je ne savais pas le nom de cette mère héroïque.

LE CURÉ. — Qui pourrait, sans pleurer, relire les paroles que cette mère, doublement mère de sept martyrs, adressait au survivant, qui était le plus jeune : " Aie pitié de moi, mon enfant, de moi, qui t'ai élevé jusqu'à cette heure. Regarde le ciel, mon fils, méprise les menaces et les promesses de ce cruel tyran, montre-toi digne de tes frères, afin que je puisse te retrouver là-haut avec eux."

FABIOLA. — Voilà pour moi, M. le curé, le modèle des modèles. Quiconque sait ce qu'est le cœur d'une mère, avouera que cette sainte mère a la palme, non seulement sur toutes les héroïnes, mais encore sur tous les héros. Elle a pu avoir des imitatrices — je l'ignore — mais être surpassée, jamais !

LE CURÉ. — Permettez-moi de vous dire, Madame, qu'elle a même été dépassée de beaucoup.

FABIOLA. — Mais la chose est impossible !

LE CURÉ. — Moins que vous ne pensez.

FABIOLA. — Par qui, donc, s'il vous plaît, a-t-elle été surpassée ?

LE CURÉ. — Vous le savez comme moi, mais vous n'y songez pas dans le moment. Elle a été surpassée par la glorieuse Mère de Dieu.

(*A suivre*)

A noter

Prétendre que le Bill réparateur, tel que présenté, consacrait le principe du sacrifice des droits de la minorité, est un outrage à l'épiscopat et un acte d'insigne mauvaise foi.

IN MEMORIAM

Révérend Messire Louis-Joseph Hudon

Ce fut un bien digne prêtre que ce vénéré confrère qui est allé tout dernièrement recevoir des mains du Souverain Juge la récompense du "bon et fidèle serviteur." Il n'y a qu'une voix dans le clergé et chez les fidèles pour louer ses vertus sacerdotales et les œuvres de son zèle.

Et pourtant le champ de son activité fut, en apparence du moins, fort restreint. Après un séjour de quelques années au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, où il enseigna avec succès la rhétorique, Monsieur Louis-Joseph Hudon fut appelé au saint ministère dans la paroisse de Notre-Dame de Lévis. Il y venait bien, certes, avec l'intention d'y demeurer; et il aurait pu dire en arrivant, comme ce saint qui franchissait le seuil du cloître, terme de ses aspirations: "Je viens ici pour y vivre et y travailler, et, s'il plaît à Dieu, y mourir." Sa vie de prêtre, Monsieur Hudon l'a vécue à Lévis et à Lévis seul. Sincèrement convaincu de la vérité de l'axiôme de l'Imitation de Jésus-Christ, que "Ceux qui voyagent beaucoup, rarement se sanctifient," il pratiqua la résidence avec une fidélité exemplaire. Il a passé parfois des années entières sans traverser à Québec, et sauf de rares voyages à Ste-Anne, du vivant de sa mère, il ne s'absentait jamais. Cette constance semble tenir de l'héroïsme chez quelqu'un qui, de sa fenêtre, peut voir, sans se laisser tenter, défiler les convois de chemin de fer, et saluer l'arrivée et le départ des vapeurs transatlantiques par la voie royale du Saint-Laurent.

L'offre réitérée d'une cure par l'autorité ecclésiastique ne put détacher du service de feu Mgr Déziel, de vénérée mémoire, ce vicaire déjà mûr depuis longtemps pour la direction d'une paroisse. Ces vingt années de ministère paroissial, il les passa sous l'œil de son vénérable Supérieur. Il fut son "fidèle Ackate," son Abner, dans l'administration de l'importante paroisse de Notre-Dame. Conseiller prudent, auxiliaire dévoué de son pasteur, il fut comme lui, par ses vertus et ses œuvres, le modèle du troupeau confié à leurs soins, *forma gregis*. Les bons paroissiens de Lévis étaient habitués à associer dans leur vénération et leur attachement ces deux prêtres qui travaillaient de concert avec tant de zèle à leur bien spirituel. A côté de la

grande figure du fondateur de Lévis, et un peu dans l'ombre, à l'arrière-plan, ils aimaient à voir la silhouette plus effacée de son inaltérable lieutenant.

Mais, pour être resté dans l'ombre et le silence, pour s'être, pour ainsi dire, cloué, — doux martyr ! — sur la falaise pittoresque de Lévis, dont le roi des fleuves baigne de son flot généreux les rives enchanteresses, le fidèle serviteur n'en a pas moins accompli des œuvres qui ont eu du retentissement.

Nous ne dirons rien de son assiduité au confessionnal, où une forte clientèle de pénitents recevait de sa part une direction aussi efficace que dévouée. Ses ouailles, il savait, au besoin, les appeler par leur nom, et courir après, quand ils oubliaient le 3e précepte de l'Eglise. Nuit et jour, elles étaient sûres de le trouver disponible, et s'il eut été nécessaire, pour vaincre leur respect humain ou leur timidité, il eût, la nuit, comme son idéal, saint Philippe de Néri, laissé la clef de sa porte cachée sous un tapis pour la commodité de ses clients.

Le "dévot sexe féminin," heureux de voir les maris et les fils si bien dirigés, se consolait de ne pas toujours trouver le tribunal disponible pour une audience.

Mais c'est à l'article de la mort que ce zélé confesseur redoublait de soins et de vigilance, et ceux qui avaient le bonheur de profiter de son ministère pouvaient se rendre le témoignage, avant de partir, que leurs comptes étaient en règle et leur feuille de route pour l'éternité dressée en bonne et due forme.

C'est là le travail ordinaire du prêtre dans la paroisse. Mais M. Hudon fut aussi un fondateur et un créateur d'œuvres de piété et de charité. Mentionnons en passant les *Annales de la Bonne Sainte Anne*, dont, le premier, il inspira l'idée à son ami, feu M. Naz. Leclerc.

M. Hudon fut le fondateur, et pendant plusieurs années, le zélé éclairé et dévoué de "l'Œuvre de saint Joseph de la Délivrance," admirable association de prières, d'aumônes et de bonnes œuvres, où le dogme si sublime et si consolant de la Communion des Saints trouve son application et son épanouissement. Chaque jour le Saint Sacrifice de la Messe est offert trois fois pour les associés de l'œuvre. On sait qu'elle comprend trois Sections dont l'une pour la bonne mort, la seconde, pour toutes les nécessités spirituelles et corporelles, et la troisième, pour la délivrance des âmes du Purgatoire ; d'où le nom officiel

de l'œuvre. Union de prières et de bonnes œuvres entre les associés, voilà pour l'Eglise militante; soulagement des âmes du Purgatoire, c'est la part de l'Eglise souffrante; et pour couronner le tout, le Patronage du grand saint Joseph: c'est l'Eglise triomphante qui vient féconder et faire fructifier l'œuvre pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Aussi les aumônes affluèrent-elles au centre de l'œuvre. La fondation des trois messes quotidiennes fut bientôt effectuée. Le surplus devait servir à fonder des lits pour les vieux pauvres de l'hospice de St Joseph de la Délivrance.

Le voyez-vous ce monument de la royale pauvreté, noblement dressé sur la haute falaise qui domine le fleuve? La flèche élançée de sa gracieuse chapelle porte jusqu'aux nues trois noms qui resteront en vénération dans la mémoire des fils de Lévis: Déziel, Couture et Hudon. Les deux premiers, coopérateurs inséparables dans les œuvres religieuses et sociales, ont légué à leur ville bien-aimée ce monument de leur commune charité; et le troisième en a été l'âme dirigeante dans la conception et l'exécution du plan, l'administration de l'institution, et la création et l'entretien de l'œuvre qui en est le résumé et l'expression.

Il méritait donc de dormir son dernier sommeil dans cet asile de paix et de charité où, après avoir fermé les yeux de son vieux curé et jeté, avec un *De Profundis* parti du fond du cœur, une dernière poignée de terre sur sa tombe, le fidèle vicaire s'achemina pour couler les dernières années de son pèlerinage terrestre. Il y vivait dans la prière et le recueillement, méditant sur les années éternelles, toujours fidèle au souvenir de son vénéré maître et de ses chers pénitents de Notre Dame.

Qu'il y dorme maintenant en paix sous les arceaux gothiques de cette pieuse chapelle dont il avait surveillé avec tant d'amour la construction; à côté de l'urne funéraire où repose le cœur du chevalier George Couture, dernier legs de sa charité aux déshérités de la fortune à qui il avait déjà donné tout le reste. Le chant des orphelins ne troublera pas son repos, mais leurs prières, avec celles de ses amis, s'élèveront jusqu'au ciel pour sa prompte délivrance. Celui qui a été la DÉLIVRANCE des âmes souffrantes, ne mérite-t-il pas lui-même d'entrer sans retard dans la gloire?

LÉO.

Causeries sur le spiritisme

Après avoir vu dans la dernière causerie, (1) que le spiritisme implique le pacte diabolique, nous devons faire remarquer que le médium a les propriétés du sorcier obsédé, et qu'il est un *possédé* dans le sens vrai et propre du mot.

Cette théorie est pleinement admise par les spirites eux-mêmes, et l'expérience de tous les jours la confirme, bien que les exceptions ne manquent pas.

Qu'il existe de véritables possédés, il n'y a pas lieu ici de le démontrer. L'histoire sacrée, l'histoire ecclésiastique et l'histoire profane nous en fournissent des témoignages irrécusables. D'ailleurs, pour les chrétiens, c'est un point de foi.

Le médium, comme nous allons le prouver, a donc toutes les principales qualités du possédé et, par conséquent, tout médium spirite est un possédé.

Tout comme le possédé, le médium est à la merci de l'esprit ; il n'est plus le maître de ses organes corporels ; il répète les paroles que l'esprit lui suggère ; il révèle, quelquefois, des choses éloignées ou cachées, que la pénétration de l'esprit mauvais arrive aisément à connaître ; la plupart du temps, il est inconscient de ce qu'il fait, tout comme le possédé, et n'en a pas souvenir, après l'opération. En un mot, il est l'homme qui tient le pacte implicite avec l'esprit mauvais, et, en vertu de ce pacte, l'esprit mauvais opère les phénomènes quand le médium intervient.

La seule différence entre le médium et le possédé, c'est que, généralement, le possédé subit l'influence diabolique d'une manière permanente et indépendante de sa volonté, tandis que le médium la recherche volontairement et pour un temps.

Non seulement l'état mental et corporel du médium spirite correspond avec celui du possédé, mais il correspond aussi parfaitement avec l'état de ceux qui, à toutes les époques, ont fait profession d'entretenir des communications avec les esprits, tels que magiciens, sorciers, théurges, pythies, sibylles, fakirs et autres semblables. C'est ce qu'attestent les historiens.

La différence — et elle n'est qu'accidentelle — c'est que les pythonisses ou sibylles antiques étaient des médiums un peu

(1) N° 22.

primitifs, grossiers et sauvages, tandis que nos médiums sont des pythonisses ou sibylles un peu dégrossies, afin de les faire entrer dans les salons; mais les uns et les autres ont *substantiellement* les propriétés des magiciens, des sorciers, etc.

Le médium spirite, en somme, pendant l'action qui lui est propre, est donc un magicien obsédé, c'est-à-dire un véritable possédé.

(A suivre)

Consultation

— La secte des socialistes doit-elle être rangée parmi les sociétés condamnées par les Constitutions Pontificales, et dont les membres et les fauteurs encourent l'excommunication portée par Pie IX ?

R. Nous n'hésitons pas à donner une réponse affirmative à la question. En effet, les socialistes forment une secte, une société organisée, qui a ses membres, ses chefs, son gouvernement et son but. Son but avoué est d'opérer une révolution sociale par des moyens violents; et quelle révolution? Elle veut renverser l'ordre établi de Dieu dans la société humaine, la propriété individuelle, la famille, la religion, pour y substituer un état de choses impossible à réaliser, antisocial, désastreux, à tel point qu'il enfanterait le désordre le plus monstrueux. Pour parvenir à son but, il lui faut nécessairement renverser les deux soutiens, les deux boulevards de l'ordre existant, savoir: l'Eglise catholique et le gouvernement légitimement établi. C'est pourquoi elle conspire contre tous les deux, et elle attend seulement le moment opportun où elle se croira assez forte pour effectuer une insurrection générale, afin de tout bouleverser.

Notre conclusion est donc, que sont frappés d'excommunication: 1° tous les affiliés à la secte socialiste; 2° tous ceux qui la favorisent de quelque manière que ce soit; par conséquent, ceux qui leur fournissent le local pour tenir leurs réunions. (1)

(1) N. Revue théologique.

HISTORIQUE DES PAROISSES DE L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

Saint-Alban d'Alton, comté de Portneuf

Dans le mois de novembre 1850, les propriétaires de terres de la quatrième Concession de Lachevrotière, de la Rivière Sainte-Anne, de la Rivière Noire et de la Rivière Blanche, Canton d'Alton, adressaient une requête à Mgr P. F. Turgeon, archevêque de Québec, le priant de leur permettre de bâtir une chapelle au nord de la Rivière Sainte-Anne. Une chapelle en cet endroit, déclaraient les requérants, nous serait bien utile, car nous sommes à une grande distance des églises de Deschambault et de Saint-Casimir, nos paroisses respectives.

A la réception de cette requête, Mgr Turgeon écrivit à Monsieur l'abbé C. E. Poiré, alors curé de Deschambault :

“ Je sais que vous avez déjà témoigné qu'une desserte pour ces pauvres gens serait bien à désirer. Mais avant de faire aucune démarche à cet égard, je serais bien aise que vous me fassiez connaître, si vous pensez que le temps est arrivé de la leur accorder.

“ Il est bon que vous sachiez que leur requête porte quatre-vingt-douze noms.

“ Une fois la chapelle demandée bâtie, il faudrait vous donner un vicaire. Or, il n'est pas très facile de vous en promettre pour le temps où cette chapelle pourrait être ouverte à l'exercice du culte divin.

“ J'avoue cependant qu'il est difficile de ne pas porter secours à une population déjà considérable et qui promet de le devenir davantage.”

Par une lettre de M. Poiré à Mgr Turgeon, en date du 26 du même mois, l'on voit qu'il y avait alors dans cette partie où l'on voulait construire une chapelle, 223 communicants et 192 non communicants.

Le 27 janvier 1851, Mgr Turgeon lançait un décret pour l'érection d'une chapelle au nord de la rivière Sainte-Anne. Cette construction devait mesurer 80 pieds de longueur sur 40 de largeur.

“ La chapelle mentionnée, dit le décret, sera sous l'invocation de Saint-Alban, martyr, dont la fête se célèbre le 22 juin selon le martyrologe romain.”

Quelques jours auparavant, Mr le Grand-Vicaire C. F. Cazeau avait marqué la place de l'église sur une terre donnée par Mr Amable Bochet, (père de Monsieur le chanoine Bochet, curé de Sainte-Anne de la Pérade) et Dame Henriette de Villers, son épouse, faisant et agissant tant pour eux que pour et au nom de Charlotte-Sophie L'Heureux, de Lotbinière, veuve de Ambroise Chavigny de Lachevrotière, et de ses enfants ; de Julien Demers, Notaire, et de Elisabeth de Villers, son épouse ; de Joseph Arcand et de Louis-Germain Bélisle ; de Olivier de Villers et de ses enfants ; de François Audet dit Lapointe, (père de M. l'abbé O. Audet chapelain des SS. de Jésus-Marie de Sillery) et de Luce de Villers, son épouse ; de Pierre Roc et de ses enfants ; de Mathilde Bédard, veuve de Pierre de Villers ; de Narcisse Hamelin et de Demoiselle Marguerite Chavigny de Lachevrotière. Les sus-nommés étaient tous co-seigneurs de la partie nord-est de la Seigneurie de Lachevrotière dans le comté de Portneuf. Cette terre avait deux arpents de front sur environ 36 de profondeur. Elle était donnée gratuitement à condition d'y construire une église, un presbytère et dépendances.

La bénédiction de la première pierre de cette chapelle eut lieu le 4 août 1853.

Ce n'est que le 12 septembre 1856 que Saint-Alban eut son premier curé, M. l'abbé Pierre Dionne. Il a été curé de cette paroisse pendant 25 ans, en étant parti en septembre 1881.

Lors de sa nomination, il y avait dans Saint-Alban, 850 âmes, dont 512 communicants. La paroisse avait progressé à tous les points de vue pendant l'administration habile de M. Pierre Dionne. Aussi à son départ, la douleur des paroissiens fut vive et les regrets bien amers. La paroisse était sortie de l'enfance et avait pris assez de développements pour en faire une paroisse de second ordre.

Le 26 septembre 1881, M. l'abbé F. E. Casault, curé actuel, remplaça M. P. Dionne. La population était alors de 1773 âmes, dont 1178 communicants.

Dès le mois de décembre 1883, M. Casault agita le projet de remplacer la chapelle construite en 1853, par un temple plus digne de la gloire de Dieu et aussi plus spacieux, car les fidèles de Saint-Alban étaient bien à l'étroit dans leur jolie chapelle. Les paroissiens de Saint-Alban, qui ne sont jamais les derniers,

lorsqu'il s'agit de l'honneur de leur paroisse, répondirent généreusement à l'appel de leur curé, et le 18 mai 1886, ils commençaient la construction d'une église en pierres de taille et à bosse, de 150 sur 60 pieds, avec sacristie en pierre à deux étages, de 55 x 36 pieds. Le Cardinal Taschereau lui-même, dans sa visite pastorale, bénit la pierre angulaire de la nouvelle église le 3 juillet 1886. C'est la première pierre angulaire d'une église qu'il bénit en qualité de Cardinal.

Le 27 juin 1888, elle était ouverte au culte par Mgr C. E. Poiré fondateur de la paroisse de Saint-Alban, alors qu'il était curé de Deschambault, et maintenant curé de Sainte-Anne de la Pocatière. Au mois de juin 1891, la nouvelle église était entièrement terminée, avait coûté \$ 40 000 et les paroissiens n'avaient été appelés à donner que \$ 11, 000 en tout, y compris le coût d'un grand et confortable presbytère nouveau bâti par M. le curé et qui fut prêt à le recevoir le 22 avril 1890.

Le Comté dans lequel se trouve enclavée la paroisse de Saint-Alban, reçut d'abord le nom de Hampshire, mais en 1839 il prit le nom de Portneuf, en souvenir de la baronnie de ce nom qui, en 1681, fut accordée, par lettres patentes du roi Louis XIV à René Robineau, écuyer, Sieur de Bécancourt, chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

La paroisse de Saint-Alban contient 64 480 acres de terre en superficie. Deux rivières sillonnent la paroisse : la rivière Sainte-Anne et la rivière Noire.

La paroisse se compose d'une partie de la seigneurie de Lachevrotière, d'une partie de la seigneurie de Deschambault et du canton d'Alton de qui elle a pris son nom de Saint-Alban d'Alton.

Les rangs ou concessions suivantes forment la paroisse :

1° Le quatrième rang de Lachevrotière ou rang des Carrières qui est un rang double ;

2° Le rang sud de la rivière Sainte-Anne ;

3° Le rang nord de la même rivière (où se trouve l'église) :

4° Le rang de la rivière Noire, qui se trouve dans le Canton d'Alton. C'est à l'extrémité nord-est de ce rang, vers Portneuf, aujourd'hui Sainte-Christine, à deux lieues de Saint-Alban, qu'a eu lieu le terrible cataclysme du 27 avril 1894 ;

5° Le rang Saint Joseph, qui n'est que la prolongation de celui de la rivière Noire :

6^e Enfin le rang double de la rivière Blanche, situé aussi dans Alton, au pied des Laurentides.

Les bords de la rivière Noire s'élèvent en pente douce. On peut dire que cette rivière coule à travers une vallée étroite, qui présente en abondance des beautés naturelles qui offrent tous les charmes que l'on peut attendre de l'art dans la composition d'un paysage.

Les meilleures terres de la paroisse sont celles de la rivière Blanche dans le canton Alton : elles ressemblent sous tous les rapports aux magnifiques terres de Saint-François et de Saint-Pierre de la Rivière du Sud, dans le comté de Montmagny.

La rivière Sainte-Anne dont les bords sont hauts et escarpés, offre à l'œil ses merveilles. Après avoir coulé dans un lit large, elles se retrécit tout à coup, sur le parcours d'un mille et plus, et nous montre ses eaux coulant avec fracas et rapidité, renfermées qu'elles sont, entre deux murailles parallèles formées de pierres superposées.

A voir l'agencement de ces murailles naturelles, qui ont 50 à 60 pieds de hauteur, et l'ordre qui a présidé à leur formation, on dirait véritablement qu'elles sont l'œuvre de la main des hommes. Cependant il n'en est rien ; c'est le grand Architecte qui a tout fait par la puissance de sa divine volonté. C'est à l'endroit où l'on a jeté le pont en fer en 1894 et servant à relier les deux rives, non loin de l'église, que l'on admire à loisir avec crainte et étonnement, les beautés de la nature. On se trouve comme suspendu au-dessus d'un abîme sans fond, et en voyant couler, de la hauteur du pont qui la traverse, les eaux bouillonnantes de cette rivière, on se sent empoigné par le vertige. La nature a taillé des cavernes, des grottes, des enfoncements dans les flancs de ces murailles ; il y a de profondes cavités, des sièges, etc. On admire surtout la fameuse (*chaise de diable*). La légende veut que le diable ait passé par cet endroit et qu'il y ait laissé l'empreinte de sa personnalité. A considérer cette cavité avec attention, on y découvre en effet, l'empreinte d'un corps humain qui nous paraît gigantesque.

Tout le monde connaît les fameuses carrières de pierre de Saint-Alban, carrières qui sont exploitées sur une grande échelle. C'est un banc uni de calcaire, qui s'étend sous le sol jusqu'à la Pointe-aux-Trembles, et dont l'épaisseur n'a pas moins de 350 à 400 pieds. Toute cette pierre est recouverte de

4 à 5 pieds de bonne terre qu'on est obligé d'enlever pour en permettre l'exploitation.

Ce fut vers l'année 1835 que fut ouverte la première carrière de pierre, dans la paroisse. C'est à M. Olivier Larue de la Pointe-aux-Trembles, que revient le mérite de la première exploitation des carrières. Il prit toute la pierre de taille dans les carrières de Saint-Alban pour la construction de l'église de Deschambault, bâtie par les soins de feu M. le curé Morin.

En 1846, M. François Amyot dit Beaucage vint de Montréal, se fixer dans le voisinage des carrières et commença à les exploiter. Ses fils et ses petits-fils continuent cette exploitation.

Les plus belles maisons de commerce, les principaux édifices de Montréal et de Québec sont construits avec la pierre de Saint-Alban, notamment le palais de justice, les édifices du parlement provincial, la douane, l'église de Saint-Jean-Baptiste, l'Hôtel-de-Ville, l'église de Saint-Laurent, et une foule d'autres constructions importantes, tant des villes que des campagnes.

Il y a aujourd'hui d'autres carrières à Saint-Alban : ce sont MM. Damase Naud, Georges Chateauvert et Léopold Pérusse qui les exploitent. MM. les Curés qui auraient besoin de pierre soit pour édifices, soit pour monuments funéraires, sont sûrs d'être bien servis par ces exploiters de carrières.

Il y a dans Saint-Alban 8 écoles fréquentées à l'heure actuelle par 312 enfants.

La population de la paroisse en 1896 est de 2 080 âmes dont 1400 communicants.

Il y a en tout 182 cultivateurs et 214 emplacitaires.

La proclamation du gouvernement érigeant civilement la paroisse de Saint-Alban et les cantons d'Alton et Montauban, date du 19 mars 1860.

F. E. CASALT, Ptre.

Bibliographie

Nous accusons réception d'une brochure intitulée: "Catalogue des Livres, Brochures, journaux, etc. sortis de l'Imprimerie générale de A. Côté et Cie, depuis sa fondation, le 1 décembre 1842."

M. A. Côté, le plus ancien éditeur de Québec, croyons-nous, est l'auteur de ce Catalogue, qui démontre que cet important établissement a toujours su mériter la confiance du public.

L'intérêt que présentent quelques notes insérées par l'auteur, nous fait regretter qu'il n'en ait pas été plus prodigue.

Nous en détachons la suivante :

“ Le *journal de Québec* fit son apparition le 1er décembre 1842, sous un format bien modeste, et comptait parmi ses abonnés environ 400 de ceux de la *Gazette de Québec*, qui avait cessé de paraître deux mois auparavant. Et la presse primitive, en usage depuis 1764 jusqu'à vers 1834, pour la doyenne des journaux canadiens, servit au tirage du nouveau venu.

“ En 1847, le *Journal de Québec*, de bi-mensuel devint tri-hebdomadaire avec format agrandi, et fut imprimé sous des presses nouvelles, à la grande jubilation de l'atelier.

“ En 1864, le *Journal de Québec* se publia tous les jours, avec une édition semi-hebdomadaire. Il fut le premier journal français quotidien au Canada, sauf quelques rares essais qui n'eurent pas de suite.

“ Il cessa de paraître en 1889, au moment de compléter sa 47e année.

“ Tout le matériel nécessaire à sa publication est là, qui dort dans l'immobilité, et il ne faudrait qu'une main ferme pour lui redonner la vie.”

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à Ste-Perpétue le 21 ; à St-Eloiard, le 23 ; à l'Île aux Grues, le 25 ; à N.-D. du Rosaire, le 26. — L'*Electeur* a reçu de Sa Grandeur Mgr Bégin une lettre de censure, que nous publierons aussitôt que possible. Nous publierons également une lettre importante de Sa Grandeur Mgr Blais.

ROME. — La Sacrée-Congrégation des Rites vient de rendre un décret approuvé par le Saint-Père et *défendant d'une manière absolue de célébrer l'anniversaire du jour de naissance d'un Saint ou d'un Bienheureux, en quelque jour ou de quelque manière que ce soit.*

ANGLETERRE. — L'Angleterre vient d'enregistrer, avec la conversion au catholicisme du R. Henry Cross, ex-chapelain du collège protestant d'Eastbourne, celle de la comtesse Nelson. Son fils, l'honorable Edward Nelson l'avait déjà précédée dans cette voie. Quant à Lord Nelson, l'héritier du célèbre marin, on croit que sa conversion n'est plus qu'une affaire de temps.